

VOTI Detection annonce ses résultats pour le troisième trimestre de l'exercice 2020

- Malgré le contexte économique très difficile et l'incidence négative connexe de la pandémie mondiale de COVID-19, atteinte de produits d'exploitation de 3,9 M\$, comparativement à des produits d'exploitation de 7,8 M\$ pour le troisième trimestre de l'exercice 2019
- Atteinte d'une marge brute* de 32 % pour le trimestre
- Livraison de 95 unités de système de balayage de sécurité à une vaste gamme de clients répartis dans un ensemble diversifié de secteurs partout dans le monde, y compris la livraison de 18 unités à Port Canaveral pour Carnival Cruise Line, ce qui porte à 390 le nombre total d'unités livrées en 2020
- Utilisation des appareils de balayage à rayons X de VOTI par 27 installations de sport professionnel en Amérique du Nord par suite de la livraison d'appareils de balayage à rayons X aux termes de nouvelles commandes et de commandes renouvelées

MONTREAL, le 24 sept. 2020 /CNW/ - VOTI Detection Inc. (« VOTI » ou la « société ») (TSXV: VOTI), une société de technologie à la fine pointe qui développe des systèmes de sécurité à rayons X de dernière génération fondés sur la technologie 3D Perspective^{MC}, a annoncé aujourd'hui ses résultats pour le troisième trimestre et la période de neuf mois clos le 31 juillet 2020.

« Nous poursuivons nos activités d'exploitation dans les circonstances difficiles causées par la crise de la COVID-19 et le ralentissement de l'économie mondiale qui en a résulté, a expliqué Rory Olson, président et chef de la direction de VOTI Detection. Nos résultats pour le troisième trimestre rendent compte de ces circonstances mais, en même temps, nous commençons enfin à voir quelques signes positifs indiquant un retour à un niveau d'activité plus normal au début du quatrième trimestre. Fait important à noter, nos clients continuent de vouloir et d'exiger nos produits et, dans la plupart des cas, nous constatons que la majorité des commandes prévues n'ont pas été annulées, mais reportées à une date ultérieure. Nous continuons de prévoir un retour à des taux normaux de livraison en 2021. »

« Nous croyons que les initiatives que nous avons mises en place, en particulier sur le plan de la réduction des coûts, de concert avec les assises très solides que nous avons établies, notre carnet de commandes et notre technologie de premier plan, font que nous sommes placés pour continuer de braver la crise et nous permettront de rebondir lorsque que les marchés reviendront à la normale, a ajouté M. Olson. En outre, nous nous attendons à ce que l'accent que mettent les gouvernements sur les dépenses en infrastructures afin de stimuler l'économie suscitera une demande accrue pour les dépenses en sécurité du périmètre. »

Pour obtenir une analyse des risques associés à la pandémie de la COVID-19, veuillez consulter le rapport de gestion de VOTI qui a été déposé aujourd'hui dans le profil de VOTI à l'adresse www.sedar.com.

Les faits saillants financiers présentés ci-après doivent être lus de concert avec les états financiers de VOTI pour le trimestre et le rapport de gestion connexe déposés aujourd'hui sous le profil de VOTI à l'adresse www.sedar.com.

Faits saillants financiers

(Non audités; tous les montants sont en dollars canadiens)

Période close le 31 juillet	T3 2020	T3 2019	Variation	Cumul 2020	Cumul 2019	Variation
Produits d'exploitation	3 855 653	7 818 328	(3 962 675)	14 161 526	23 116 894	(8 955 368)
Bénéfice brut	1 227 675	3 118 326	(1 890 651)	4 499 133	8 407 032	(3 907 899)
% de marge brute*	32 %	40 %	(8 %)	32 %	36 %	(4 %)
Perte nette	(1 944 838)	(1 216 282)	(728 556)	(4 518 961)	(2 980 153)	(1 538 808)
Perte nette ajustée*	(1 871 457)	(1 030 056)	(1 768 401)	(4 658 093)	(778 623)	(3 879 470)
BAIIA ajusté*	(409 861)	377 422	(787 283)	(2 430 427)	(109 165)	(2 321 262)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation				(2 880 442)	(2 481 161)	(399 281)

Produits d'exploitation

Les produits d'exploitation se sont chiffrés à 3,9 M\$ pour le troisième trimestre de l'exercice 2020, contre 7,8 M\$ pour le troisième trimestre de l'exercice 2019. La baisse résulte principalement du report des commandes de vente prévues en raison de la COVID-19 ainsi que de la diminution du nombre d'appareils de balayage à tunnel de plus grande dimension et à double source, dont le prix de vente est plus élevé, qui ont été vendus en 2020. Pour les neuf premiers mois de l'exercice 2020, les produits se sont établis à 14,1 M\$, contre 23,1 M\$ pour les neuf premiers mois de l'exercice 2019. Au cours du trimestre, VOTI a ajouté 95 unités à son ensemble d'unités déployées à l'échelle mondiale, ce qui porte à 390 le nombre total d'unités déployées pendant l'exercice 2020. Les livraisons du troisième trimestre ont été effectuées à une vaste gamme de clients largement répartis sur le plan géographique et ont compris la vente de 18 unités à Port Canaveral aux termes d'une commande renouvelée de Carnival Cruise Line ainsi que la livraison d'appareils de balayage à des installations de sport professionnel en Amérique du Nord qui sont des nouveaux clients ou des clients récurrents. Par suite de ces commandes, ce sont maintenant vingt-sept équipes de sport professionnel en Amérique du Nord qui utilisent les appareils de balayage à rayons X de VOTI dans leurs stades. Par l'entremise du partenariat de VOTI avec un distributeur de longue date aux États-Unis, VOTI a aussi reçu des commandes de la part de plusieurs départements de shérif de comté, dont une commande renouvelée de 12 unités de la part d'un seul comté dans le cadre du remplacement de la totalité de son parc d'appareils à rayons X par la technologie de VOTI.

Bénéfice brut

Le bénéfice brut a diminué, passant de 3,1 M\$, ou 40 % des produits d'exploitation, pour le troisième trimestre de l'exercice 2019 à 1,2 M\$, ou 32 % des produits d'exploitation, pour le troisième trimestre de l'exercice 2020. Pour les neuf premiers mois de l'exercice 2020, le bénéfice brut a reculé pour se chiffrer à 4,5 M\$, ou 32 % des produits d'exploitation, comparativement à 8,4 M\$, ou 36 % des produits d'exploitation, pour la période correspondante de l'exercice 2019. La baisse de la marge brute* est principalement due à la combinaison des produits vendus et à la composition géographique.

Perte nette

La perte nette pour le troisième trimestre a augmenté pour s'établir à 1,9 M\$, comparativement à 1,2 M\$ pour la période correspondante de l'exercice 2019. La hausse de la perte nette pour le trimestre est principalement liée à la diminution du bénéfice brut, à la radiation de créances clients et à l'augmentation des charges financières, compensées en partie par une diminution des charges d'exploitation de la société, une baisse de l'évaluation à la juste valeur sans effet sur la trésorerie des bons de souscription et des dérivés incorporés de la société, un repli des charges liées aux paiements fondés sur des actions et le financement reçu aux termes de la Subvention salariale d'urgence du Canada, un programme de relance mis sur pied par le gouvernement fédéral canadien en réponse à la pandémie de COVID-19.

La perte nette pour les neuf premiers mois de l'exercice 2020 s'est élevée à 4,5 M\$, comparativement à 2,9 M\$ pour la période correspondante de l'exercice 2019. La hausse de la perte nette est principalement liée à la diminution du bénéfice brut, à l'augmentation des charges financières et à la radiation de créances clients, compensées en partie par une diminution des charges d'exploitation de la société, l'absence de charges liées à l'acquisition inversée de Steamsand en 2020, l'évaluation à la juste valeur sans effet sur la trésorerie des dérivés incorporés et des bons de souscription de la société, un repli des charges liées aux paiements fondés sur des actions et le financement reçu aux termes de la Subvention salariale d'urgence du Canada, un

programme de relance mis sur pied par le gouvernement fédéral canadien en réponse à la pandémie de COVID-19.

BAIIA ajusté*

Le BAIIA ajusté pour le troisième trimestre de l'exercice 2020 s'est établi à (0,4) M\$, comparativement à 0,3 M\$ pour la période correspondante de l'exercice 2019. Le BAIIA ajusté pour les neuf premiers mois de l'exercice 2020 a diminué pour se chiffrer à (2,4) M\$, contre (0,1) M\$ pour la période correspondante de l'exercice 2019. La diminution pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 juillet 2020 résulte principalement de la baisse des produits d'exploitation et du bénéfice brut connexe, compensée en partie par la réduction des coûts d'exploitation et le financement reçu aux termes de la Subvention salariale d'urgence du Canada, un programme de relance mis sur pied par le gouvernement fédéral canadien en réponse à la pandémie de COVID-19.

Flux de trésorerie

Pour les neuf premiers mois de l'exercice 2020, les flux de trésorerie nets affectés aux activités d'exploitation ont augmenté de 0,4 M\$ comparativement à la période correspondante de l'exercice 2019. L'augmentation des flux de trésorerie nets affectés aux activités d'exploitation est principalement due à la baisse des résultats d'exploitation en trésorerie pour la période et à la diminution du recouvrement de trésorerie découlant des paiements initiaux pour les garanties prolongées en 2020, compensés en partie par l'incidence positive de la variation du fonds de roulement hors trésorerie de la société.

Développements supplémentaires

Nomination d'un nouveau chef des ventes : Maxime Gimmig a été nommé à titre de nouveau chef des ventes de VOTI. Max possède une vaste expérience et expertise dans le domaine des ventes et, au cours des deux dernières années, il a été un membre actif de l'équipe des ventes de VOTI, au cœur des partenariats stratégiques, des relations avec les distributeurs ainsi que des initiatives de gestion des comptes d'entreprises et de gouvernements. Il remplace Richard Shatilla qui, après avoir contribué considérablement à l'atteinte des objectifs de la société pendant les six dernières années, a décidé de quitter VOTI pour relever d'autres défis professionnels. La société remercie Richard de sa contribution au succès de VOTI.

Nouveau président du comité de gouvernance, des ressources humaines et de la rémunération : La société a annoncé qu'Alain Miquelon quitte ses fonctions d'administrateur après avoir respecté l'engagement de deux ans qu'il avait pris lorsque la société est devenue une société ouverte, à l'automne 2018. « Je veux profiter de l'occasion pour remercier Alain des judicieux conseils qu'il nous a prodigués au cours des deux dernières années », a déclaré Philip Murray, président du conseil d'administration de VOTI. James Cherry, administrateur, prendra la relève de M. Miquelon à titre de président du comité de gouvernance, des ressources humaines et de la rémunération.

Émission d'actions : VOTI a émis 100 000 actions ordinaires à un prix de 0,50 \$ l'action en règlement de services-conseils financiers de 50 000 \$ fournis à la société de juin à août 2020. Ces actions sont assujetties à une période de détention de quatre mois.

Conférence téléphonique sur les résultats du troisième trimestre de l'exercice 2020 :

Informations relatives à la conférence téléphonique

Date et heure : Le 25 septembre 2020, à 9 h (HE).

Numéro à composer : (+1) 888 390 0546, (+1) 416 764 8688 ou (+1) 514 225 6995

Une version archivée de la conférence téléphonique sera disponible jusqu'au vendredi 2 octobre 2020.

Numéro à composer pour la version archivée : (+1) 888 390 0541

Code d'accès pour la version archivée : 832895#

Pour accéder à la webdiffusion, veuillez cliquer sur le lien suivant :

https://produceredition.webcasts.com/starthere.jsp?ei=1370316&tp_key=4894a4b968

Le code de la conférence est 34832895.

Vous pouvez consulter la version intégrale du rapport de gestion de VOTI Detection Inc. pour le troisième trimestre de l'exercice 2020 et de ses états financiers consolidés intermédiaires résumés pour le trimestre clos le 31 juillet 2020 à l'adresse www.sedar.com.

***Mesures financières non conformes aux IFRS**

Certaines mesures financières et non financières comprises dans le présent communiqué n'ont pas de définition standardisée selon les IFRS et, de ce fait, pourraient ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés. La société inclut ces mesures car elle estime qu'elles constituent pour certains investisseurs des mesures utiles pour évaluer la performance financière. Pour obtenir une description plus complète de ces mesures et un rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS et des résultats financiers de VOTI, veuillez consulter le rapport de gestion de VOTI pour le troisième trimestre clos le 31 juillet 2020.

Les définitions des mesures non conformes aux IFRS adoptées par VOTI sont les suivantes :

Le pourcentage de marge brute s'entend du bénéfice brut divisé par les produits d'exploitation.

Le BAIIA ajusté s'entend du bénéfice net ou de la perte nette avant charges financières, dotation aux amortissements, charge d'impôts et charge de rémunération fondée sur des actions ainsi qu'avant les éléments qui, de l'avis de la direction, ne découlent pas nécessairement des activités quotidiennes normales de la société et pourraient fausser l'analyse des tendances de la performance de l'entreprise.

La perte nette ajustée s'entend de la perte nette ajustée pour tenir compte de la charge de rémunération fondée sur des actions et des éléments qui, de l'avis de la direction, ne découlent pas nécessairement des activités quotidiennes normales de la société et pourraient fausser l'analyse des tendances de la performance de l'entreprise.

À propos de VOTI Detection

VOTI Detection, dont le siège social est situé à Montréal, au Québec, et qui est inscrite à la Bourse de croissance TSX, est une société canadienne de technologie à la fine pointe qui développe des systèmes de sécurité à rayons X de dernière génération fondés sur la technologie 3D

Perspective^{MC}. La technologie de VOTI produit des images par rayons X remarquablement nettes et plus révélatrices qui sont supérieures sur le plan de la concurrence tout en offrant des capacités rehaussées de détection des menaces et une expérience utilisateur améliorée. Depuis sa création, VOTI a installé des appareils de balayage (scanners) dans plus de 50 pays et a grandement consulté des agences gouvernementales et des spécialistes de la sécurité à l'échelle mondiale afin de développer des appareils riches en fonctions et faciles à utiliser qui répondent aux besoins évolués des opérations d'inspection de sécurité modernes. www.votidetection.com

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs :

Le présent communiqué comprend des informations prospectives, au sens des lois canadiennes sur les valeurs mobilières, au sujet de VOTI Detection et de ses activités. Souvent, mais pas toujours, les informations prospectives peuvent être identifiées au moyen de l'utilisation de mots tels que « planifie », « est attendu », « s'attend à », « prévu », « a l'intention de », « envisage », « anticipe », « croit », « propose » ou des variations (y compris des variations négatives) de tels mots et expressions, ou indiquer que certaines mesures, certains événements ou certains résultats

« peuvent » ou « pourraient » être prises, survenir ou être atteints, « seraient » prises, « surviendraient » ou « seraient » atteints, ou encore « seront » prises, « surviendront » ou « seront » atteints. Ces énoncés sont fondés sur les attentes actuelles de la direction de VOTI Detection, reposent sur des hypothèses et comportent des risques et des incertitudes. Bien que la direction de VOTI Detection estime que les hypothèses sous-jacentes à ces énoncés sont raisonnables, celles-ci pourraient se révéler inexactes. Les événements et circonstances prospectifs mentionnés dans le présent communiqué pourraient ne pas se produire d'ici certaines dates spécifiées ou ne pas se produire du tout, et ils pourraient différer significativement en raison de facteurs de risque et d'incertitudes connus et inconnus touchant la société, y compris les risques liés à l'industrie des technologies de détection des menaces, l'incapacité d'obtenir des approbations réglementaires, des facteurs économiques, la capacité de la direction à gérer et à exploiter les activités de VOTI Detection, les marchés des actions en général et les risques associés à la croissance et à la concurrence. Bien que VOTI Detection ait tenté d'identifier les facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les mesures, les événements ou les résultats réels diffèrent significativement de ceux qui sont décrits dans les énoncés prospectifs, il pourrait exister d'autres facteurs pouvant faire en sorte que les mesures, les événements ou les résultats diffèrent de ceux qui sont anticipés, estimés ou escomptés. Par conséquent, les lecteurs ne devraient pas accorder une confiance induite aux énoncés prospectifs ou aux informations prospectives. Aucun énoncé prospectif ne peut être garanti. Sauf lorsque les lois sur les valeurs mobilières applicables l'exigent, les énoncés prospectifs ne valent qu'à la date à laquelle ils sont faits, et VOTI Detection ne s'engage d'aucune façon à mettre à jour ou à réviser publiquement les énoncés prospectifs pour tenir compte de nouvelles informations, d'événements futurs ou d'autres facteurs. En outre, la situation actuelle et les développements à venir concernant la pandémie de la COVID-19 pourraient faire en sorte que certaines des hypothèses et informations fournies dans les présentes ou les hypothèses sur lesquelles d'autres informations reposent diffèrent de manière importante des attentes antérieures, y compris en ce qui a trait à la demande de nos produits, à la chaîne d'approvisionnement et à la disponibilité des matériaux, à la mobilité et à l'expédition des matériaux et/ou des produits, à l'accès aux capitaux empruntés et aux capitaux propres et à d'autres facteurs.

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens donné à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) déclinent toute responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué.

SOURCE VOTI Detection Inc.

 Consulter le contenu original pour télécharger le multimédia :
<http://www.newswire.ca/fr/releases/archive/September2020/24/c2111.html>

%SEDAR: 00043169F

Renseignements : Michael Ickman, chef des finances, 514-782-1566, IR@votidetection.com

CO: VOTI Detection Inc.

CNW 18:30e 24-SEP-20